Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1078

Artikel: Ne pas se tromper de cible

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021816

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JAA 1002 Lausann

2 avril 1992 – nº 1078 Hebdomadaire romanc Vingt-neuvième année

Ne pas se tromper de cible

Le rapport du Conseil fédéral sur l'extrémisme en Suisse a le plus souvent déçu. Le résultat est en effet plutôt léger si l'on pense que le gouvernement s'est donné deux ans et demi pour rendre sa copie. Plusieurs raisons expliquent à la fois ce retard et l'absence d'informations originales.

L'origine du rapport tout d'abord. C'est Verena Grendelmeier, conseillère nationale indépendante, qui en a eu l'idée. Son but: mieux connaître les groupes d'extrême-droite violents d'inspiration nazie. Son collègue Reimann, démocrate du centre argovien, élargit la demande trois mois plus tard en exigeant des informations sur tous les mouvements violents, quelle que soit leur orientation politique; il est appuyé par le nationaliste Steffen, soucieux d'avoir une vue d'ensemble du terrorisme politique, y compris d'origine étrangère. Ainsi chaque camp doit pouvoir retrouver ses adversaires privilégiés. Malheureusement, on s'en rend compte à la lecture du rapport, le problème est posé dans des catégories dépassées qui ne permettent pas de saisir la véritable nature des menaces

Le Ministère public, secoué par les révélations concernant ses fichiers et profondément meurtri par l'attitude du pouvoir politique, qu'il perçoit comme un lâchage, ne va pas manquer de prendre sa revanche. Après le scandale des fiches, la police fédérale, limitée dans son droit d'investigation, n'est plus en mesure de fournir les informations nécessaires, prétend-il; d'ailleurs les polices cantonales sont très réticentes à communiquer ce qu'elles savent à Berne. Arnold Koller, la bête noire de la police fédérale, renvoie à ses auteurs une première version jugée insuffisante; le projet devra encore passer par les mains d'un professeur puis d'un ancien conseiller d'Etat avant d'être jugé digne de publication. Après de telles péripéties, le côté bric-à-brac du rapport final n'est guère étonnant.

Mais dans cette affaire la police fédéra-

le est aussi prise à contre-pied. Après l'effondrement du nazisme en 1945, elle considère, à l'instar des autorités, que le chapitre de l'extrême-droite en Suisse est clos. Elle va donc consacrer toute son énergie, stimulée par le contexte de la guerre froide, à pister le parti du travail et ses organisations proches et, depuis 1968, l'extrêmegauche perçue comme le nouveau visage de la menace communiste. Il est donc naturel que la police fédérale se trouve aujourd'hui démunie: elle a trop longtemps négligé l'extrémisme de droite et son objet privilégié de surveillance a pratiquement disparu de la scène politique.

La question préoccupante actuellement n'est pas tant l'existence de groupuscules néo-nazis instables, aux effectifs restreints et plus folkloriques que dangereux. C'est bien plutôt la multiplication d'actes de violence à l'égard des étrangers et plus particulièrement des requérants d'asile qui est inquiétante, violences dont tous les indices connus donnent à penser qu'il s'agit dans la plupart des cas de réactions spontanées et isolées, et non d'une action organisée. C'est également les résultats obtenus par un Marcel Streblel à Schwytz lors des dernières élections fédérales. C'est aussi la démagogie d'un Christoph Blocher et de son UDC à propos de la politique d'asile et la séduction qu'ils exercent sur une frange du parti radical. C'est enfin la timidité du Conseil fédéral et des organisations politiques lorsqu'il s'agit de condamner ces actes de violence et d'exprimer sa solidarité avec les victimes.

Le Conseil fédéral a raison: des mesures répressives, même si elles sont indispensables — et même si on souhaite plus d'efficacité dans ce domaine — ne viendront pas seules à bout de la violence xénophobe. C'est toute une palette d'actions complémentaires qui est nécessaire. Mais en priorité, il faut que s'exprime l'indignation. Et là, le Conseil fédéral n'a pas suffisamment montré l'exemple.